



16ème législature

Question N° : 13137	De M. Jérôme Guedj (Socialistes et apparentés - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Réduction des émissions de CO2 du secteur pharmaceutique et de la santé	Analyse > Réduction des émissions de CO2 du secteur pharmaceutique et de la santé.
Question publiée au JO le : 21/11/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jérôme Guedj appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la nécessité de réduire les émissions de CO2 du secteur pharmaceutique et de la santé. Dans la matinée du 6 novembre 2023, des militants écologistes ont construit, symboliquement, un mur devant le ministère de la transition écologique, protestant contre « l'inaction climatique ». Cette énième contestation, qui intervient après plusieurs condamnations de l'État pour inaction climatique et à quelques semaines de la COP 28, est symptomatique d'une « éco-anxiété » grandissante dans la population française, comme le soulignait le CESE dans son dernier rapport sur l'état de la France. En parallèle, une étude du *Shift Project* intitulée « Décarboner la santé pour soigner durablement » estimait les émissions de gaz à effet de serre du système de santé français à 49 millions de tonnes en équivalent CO2. Dans ce contexte d'urgence, où chaque tonne de CO2 économisée compte et où tous les secteurs doivent participer à l'effort de transition, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur la transition écologique du système de santé et les mesures prévues à cet effet.